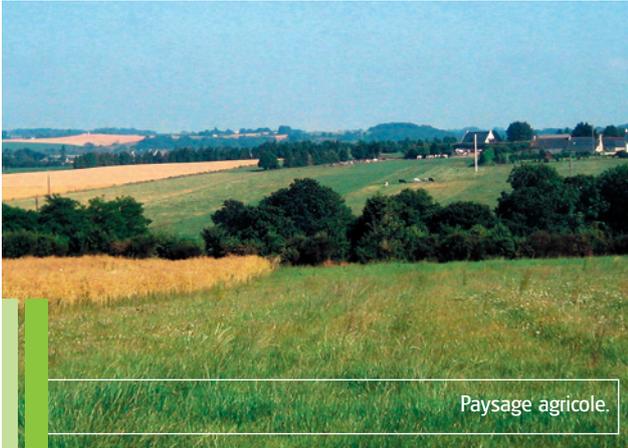


Rendre les parcelles plus favorables à la faune sauvage

(Cf. Volume I « Etat des lieux », chapitres 6.2.1 et 9.1.2)



Paysage agricole.

DIAGNOSTIC

L'espace agricole constitue 65,4% du territoire régional (DRAF. Statistique annuelle 2003). L'agriculture bretonne se caractérise par son intensification et sa spécialisation dans les productions animales. La surface utilisée comprend majoritairement des cultures annuelles, les surfaces permanentes étant peu représentées : il s'agit surtout des surfaces toujours en herbe (STH). Les vieux vergers tendent à disparaître.

Les productions végétales sont fortement dominées par les cultures fourragères. Les années 1980-2000 ont vu l'augmentation de la surface en maïs fourrage et la diminution des prairies permanentes. Ces dernières présentent une grande diversité floristique et offrent une importante variété de res-

sources alimentaires, ce qui les rend très favorables pour la faune. Aussi, leur diminution entraîne la disparition ou la raréfaction de nombreuses espèces, notamment des insectes pollinisateurs (papillons, abeilles), ce qui a des répercussions sur toute la chaîne alimentaire associée et sur la flore. La surface occupée par les céréales à paille a également nettement diminué.

Certaines portions du territoire, difficilement exploitables (fonds de vallées ou portions du littoral) sont confrontées à la déprise agricole avec pour conséquences l'enrichissement et la perte de diversité paysagère et biologique.

Liens : voir aussi l'orientation « 22 - Favoriser la diffusion des connaissances pour la gestion des habitats ».

OBJECTIFS

- » Développer des pratiques culturales favorables à la faune sauvage.
- » Améliorer la capacité d'accueil de l'espace agricole pour la faune.
- » Sensibiliser et former la profession agricole aux enjeux de préservation de la faune et de ses habitats, y compris aquatiques.

**Exemples d'espèces présentes**

Mammifères	Lièvre Chauves-souris
Oiseaux	Chouette chevêche Caille des blés Perdrix grise Alouette des champs
Reptiles	Vipère péliade
Insectes	Damier de la succise Sphinx de l'épilobe Hanneton de la Saint-Jean Bourdon Bousiers

PISTES D'ACTIONS

__ DÉVELOPPER DES PRATIQUES CULTURALES FAVORABLES À LA FAUNE SAUVAGE

- ›› Améliorer la prise en compte des dates de reproduction de la faune lors des interventions culturales (fauches, récoltes).
- ›› Promouvoir les techniques préservant la faune : fauche à partir du centre, installation d'une barre d'envol, effarouchement préalable, etc.
- ›› Encourager l'achat de matériel adapté aux techniques et aux contraintes environnementales.

__ AMÉLIORER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'ESPACE AGRICOLE POUR LA FAUNE

- ›› Maintenir les prairies permanentes par le pâturage et/ou la fauche.
- ›› Favoriser l'évolution des prairies temporaires vers la prairie naturelle.
- ›› Soutenir l'implantation des jachères favorables pour la faune sauvage.
- ›› Améliorer l'entretien des jachères :
 - limiter l'utilisation de produits chimiques ;
 - faucher ces espaces au lieu de les broyer ;
 - allonger la période de non fauchage afin de respecter les périodes de reproduction de la faune (mai-août).
- ›› Maintenir, entretenir et renouveler les vergers de hautes tiges, en y conservant de vieux arbres à cavités.
- ›› Généraliser l'implantation de couverts végétaux pendant l'hiver.
- ›› Encourager le maintien d'une mosaïque d'habitats : céréales, prairies, bandes enherbées, haies, talus, fossés, bosquets, etc.
- ›› Rendre l'usage des produits phytosanitaires et des médicaments (vermifuges) le moins néfaste pour la faune :
 - réduire autant que possible les quantités utilisées ;
 - utiliser les produits les moins toxiques, en tenant compte de la toxicité des produits de dégradation de la molécule introduite.
- ›› Encourager les techniques d'entretien non chimiques ou mixtes : lutte biologique, désherbage mécanique, etc.
- ›› Favoriser la réduction des intrants.
- ›› Interdire les épandages d'effluents sur les landes.
- ›› Encourager l'agriculture biologique.

__ SENSIBILISER ET FORMER LA PROFESSION AGRICOLE

- ›› Favoriser les échanges pour que les agriculteurs se réapproprient la gestion technique des prairies, des jachères, etc.
- ›› Etendre à l'ensemble du territoire les actions déjà mises en place.
- ›› Valoriser les expériences positives réalisées pour la prise en compte de la faune sauvage et de ses habitats dans des exploitations agricoles de la région.
- ›› Etablir des fiches techniques adaptées aux publics concernés sur les espèces présentes, le matériel et les méthodes favorables à la faune, etc.

ACTIONS DÉJÀ MISES EN OEUVRE

- ›› Plusieurs programmes et actions sont menés avec le monde agricole pour restaurer la qualité de l'eau : Bretagne Eau Pure, Programme de maîtrise des pollutions diffuses d'origine agricole, etc.
- ›› Mise en place de nombreuses mesures agri-environnementales, afin de réduire l'utilisation d'intrants et de produits phytosanitaires, de maintenir les prairies permanentes, etc.
- ›› Mise en place d'opérations locales agri-environnementales (OLAE destinées à restaurer ou/et à entretenir les milieux sensibles (Monts d'Arrée, Centre-Ouest Bretagne, Léguer, marais de Vilaine).
- ›› Implantation de bandes enherbées le long des cours d'eau.
- ›› Implantation de jachères environnement faune sauvage et de jachères fleuries coordonnée par les fédérations des chasseurs avec le soutien du Conseil Régional et de certains Conseils Généraux.